

FO

LA FORCE
EN LIBERTÉ

SYNDICAT FORCE OUVRIERE

DES HOSPITALIERS D'AIX EN PROVENCE ET PERTUIS

Avenue des Tamaris -CEDEX 1 -13616 Aix-en-Provence

☎ 04.42.33.51.47 - ☎ 6124 - ☎ 04.42.33.91.24 (AIX)

☎ 04.90.09.48.96 (PERTUIS)

Adresse Email : syndicat-fo@ch-aix.fr (AIX)

fopertuis@ch-aix.fr (PERTUIS)

🌐 SITE INTERNET : fo-chiap.fr

Aix en Provence, le vendredi 10 février 2017

LA CRECHE UN VRAI REcul DU DIRECTEUR

Depuis le 12 décembre 2016 Force Ouvrière a engagé une pétition signée par plus de 900 collègues de toutes catégories professionnelles pour s'opposer et faire retirer le projet de privatisation de la crèche.

Le 19 janvier Monsieur le Directeur avait pris la décision de présenter son projet aux personnels ayant un enfant inscrit. Il a immédiatement mesuré la résistance et l'opposition de tous les parents.

Le 26 janvier, rejoint par le syndicat CGT, nous sommes montés à 130 agents pour exiger le retrait pur et simple du projet de privatisation.

Le 7 février, nous avons été reçu en intersyndicale FO, CGT, avec les parents, fort de la mobilisation des plus de 900 signataires.

Monsieur le Directeur a été obligé et contraint d'annoncer le retrait de son projet : «j'ai en revanche pris la décision de ne pas engager d'externalisation de la gestion, ni de la délégation de service public. L'hôpital continue à assumer la gestion de la crèche avec pour objectif la qualité et l'efficience ».

Pour Force Ouvrière et tout le personnel, **c'est une victoire importante !**

Nous continuons à négocier pour le maintien des heures d'ouverture et de fermeture de la crèche, le statut des personnels, en qualification et en nombre, et revendiquons que le syndicat majoritaire soit membre de droit à la commission d'attribution des places pour tous les enfants des personnels.

La mobilisation et l'unité a permis de gagner !

Par la mobilisation dans l'unité, nous pouvons nous opposer et faire reculer la direction sur tous les projets de remise en cause de nos droits, de nos statuts, de nos conditions de travail (planning, remise en cause des repos, CA, etc...).

NON au CREF, NON à l'injustice !

FORCE OUVRIERE vous appelle à participer, à vous inscrire à la journée de grève et de mobilisation pour la manifestation nationale à Paris, le 7 mars pour la défense de l'hôpital public et de nos statuts.

**Vos droits sont et resteront notre combat !
Rejoignez Force Ouvrière !**



Affaire suivie par Mme LUQUET
Dossier : SYNDICATS
JB/SLVC 17.20

Syndicat FO
Syndicat CGT

Aix-en-Provence, le 09 février 2017

Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames,

Je vous ai reçu en délégation le 7 février au sujet de la crèche et ainsi que j'en ai également informé le CHSCT de ce jour, je souhaite vous apporter les précisions suivantes :

- Fort des échanges que j'ai eu, autant avec les partenaires sociaux qu'avec les familles, j'ai souhaité préserver, autant que possible, les horaires du matin et l'ouverture de la crèche au mois d'août.
- Le conventionnement avec la CAF est une obligation pour la pérennité de la crèche de l'hôpital. C'est pourquoi un certain nombre de mesures sont d'ores et déjà prévues :
 - Une ouverture de la crèche à 6h et une fermeture à 20h
 - Une période de fermeture annuelle d'une semaine entre Noël et Jour de l'An
 - 3 jours de fermeture pour l'organisation de journées pédagogiques.

J'ai en revanche pris la décision de ne pas engager d'externalisation de la gestion, ni de délégation de service public. L'hôpital continue à assumer la gestion de la crèche avec pour objectif la qualité et l'efficacité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur,



J. BOUFFIES

